

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1019 chargeant par Intérim M. l'administrateur Lucas des fonctions d'adjoint à l'administrateur-maire et commandant de cercle de Djibouti.

n° 1019

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 octobre 1938

Numéro JO  
n° 503 du 31/10/1938

Date du numéro  
31 octobre 1938

### TEXTE INTÉGRAL

M. Lucas, administrateur de 3e classe des colonies, est chargé par intérim des fonctions d'adjoint à l'administrateur-maire et commandant de cercle de Djibouti à compter du 1er novembre 1938. M. Lucas remplacera l'administrateur-maire en cas d'absence ou d'empêchement. M. Parthenay, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, est chargé par intérim des fonctions de chef du Bureau d'administration générale et des affaires économiques à compter du 1er novembre 1938.